



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME



AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

ADEME MAGAZINE

JUIN 2021 | #146

ET SI LE TOURISME SE METTAIT AU VERT ?

DÉCRYPTAGE

« EN AIDANT NOTRE
INDUSTRIE À SE DÉCARBONER,
ON ASSURE SON AVENIR »

Sylvie Padilla, responsable du service Industrie –
Direction Entreprises et Transitions Industrielles.

PORTRAIT

« L'INNOVATION FRUGALE
C'EST COMMENT FAIRE
MIEUX AVEC MOINS »

Navi Radjou, consultant et essayiste



“En aidant notre industrie à se décarboner, on assure son avenir”

Sylvie Padilla,
responsable du service Industrie –
Direction Entreprises et Transitions
Industrielles.

Le Fonds de décarbonation de l'industrie, lancé dans le cadre du plan France Relance, constitue une aide massive à l'investissement dans des outils de production moins émetteurs de gaz à effet de serre. Les entreprises ont commencé à s'en saisir. Sylvie Padilla détaille ici ses particularités et ses points forts.

La France est souvent décrite comme largement désindustrialisée : pourquoi consentir un effort aussi important pour faire reculer les émissions de gaz à effet de serre des industries ?

Sylvie Padilla : Parce qu'elles représentent 21 % des émissions françaises¹ et que, par rapport aux autres secteurs fortement contributeurs comme les transports ou le bâtiment, elles ont la singularité d'être très concentrées : 80 % proviennent d'environ 700 sites. Une action ciblée peut donc avoir un impact global très important. Bien évidemment, la problématique de la désindustrialisation remise en lumière par la crise sanitaire n'est pas étrangère à cet effort inédit. Acier, aluminium, ciment, chimie, verre... les activités concernées sont fortement liées au

Léa Crespi



1,2

MILLIARD D'EUROS

de soutien à l'investissement
sur 3 ans.

-12,5 %

D'ÉMISSIONS ATTENDUS

en moyenne pour les premiers
sites soutenus.

marché du carbone et certaines de leurs infrastructures sont vieillissantes. En les aidant à investir dans de nouvelles, moins polluantes, l'État vise aussi leur pérennité. Et celle de toutes les filières aval qui utilisent leurs produits : biens de consommation, construction, transport, etc.

Leur compétitivité ne risque-t-elle pas de souffrir de l'effort environnemental qui leur est demandé ?

S. P. : Dans ces secteurs fortement capitalistiques, les décisions d'investissements engagent pour des décennies. À ces horizons, l'augmentation du prix des quotas d'émission, comme celui des matières premières, fait peu de doutes. Aussi, la nouvelle démarche initiée dans le cadre de France Relance associe les enjeux de transition énergétique à ceux liés aux procédés de fabrication, hors consommation d'énergie. Dans l'industrie cimentière, la fabrication du clinker, mélange de calcaire et d'aluminosilicates, utilisé comme produit intermédiaire, est particulièrement émettrice : nous soutenons un projet du groupe Vicat visant à le remplacer par des argiles, qui seront aussi moins coûteuses. Dans d'autres cas, c'est l'utilisation de matériaux recyclés qui s'avère intéressante écologiquement et économiquement.

L'efficacité du dispositif dépend toutefois de l'adhésion des industriels : ont-ils répondu présents au premier appel à projets ?

S. P. : 73 dossiers ont été déposés, dont 32 se sont finalement partagé 97 M€ d'aides, pour 466 M€ d'investissements. Ces chiffres montrent qu'il s'agit de projets d'envergure, qui doivent permettre d'économiser 410 600 tonnes de CO₂ par an soit, en moyenne, 12,5 % des émissions des sites concernés. Un appel à manifestation d'intérêt a été mené en parallèle pour préparer un deuxième appel à projets centré sur les procédés de fabrication. Plus de 125 propositions nous ont été transmises, pour des investissements estimés à plusieurs milliards d'euros. Ce deuxième appel à projets a depuis été lancé avec une première période de candidatures qui

s'est terminée le 17 mai dernier. 57 dossiers ont été reçus pour un montant d'investissements de plus d'un milliard euros. La seconde phase de candidature se clôturera le 14 octobre 2021. Dans les régions, des chargés de mission ADEME accompagnent les industriels dans la définition de projets les plus ambitieux possible, activant l'ensemble des leviers de décarbonation éligibles.

Un appel à projets séparé soutenait les projets de chaleur bas carbone. A-t-il connu le même succès ?

S. P. : Ce type de projets étaient déjà soutenus par le Fonds Chaleur pour des installations de production de chaleur à partir de biomasse. La nouveauté c'est de proposer, en complément de l'aide à l'investissement, une aide au fonctionnement pour compenser en partie l'écart des coûts entre la chaleur ainsi produite et une solution fossile alternative sur quinze ans. C'est un nouvel argument, décisif : 38 projets ont pu être soutenus, représentant un investissement de 380 M€, pour 110 M€ d'aides à l'investissement et 182 M€ d'aides au fonctionnement. Le 17 mai, 23 nouveaux dossiers ont été reçus, pour 82 millions d'euros d'aides à l'investissement et 100 millions d'euros d'aides au fonctionnement.

De nouveaux outils sont-ils en préparation ?

S. P. : Nous sommes en train de construire, pour 2023, des plans de transition sectoriels avec les industriels des neuf secteurs les plus intensifs en énergie² dans le cadre du projet Finance ClimAct³. Les premiers résultats⁴ de ces travaux confirment la nécessité d'investir massivement. Les

“ Dans les régions, des chargés de mission ADEME accompagnent les industriels dans la définition de projets les plus ambitieux possible.”

technologies actuellement matures ne suffiront pas à atteindre les objectifs de la Stratégie nationale Bas Carbone à 2050. Il faut aussi amplifier le soutien public à l'innovation, pour identifier et démontrer la faisabilité de solutions de rupture. Ce qui n'enlève rien à l'urgence de déployer massivement les solutions existantes. Sous quelques semaines, le Gouvernement doit définir sa nouvelle feuille de route pour décarboner l'industrie. L'ADEME lui apporte toute son expertise et sa connaissance des ressources disponibles ou... à inventer.

1. E-Source : CITEPA.

2. Acier, aluminium, verre, ciment, éthylène, chlore, ammoniac, papier/carton et sucre.

3. <https://finance-climact.fr/>

4. Présentation des résultats du Plan de Transition Sectoriel du Ciment début juillet 2021 (webinaire Les Rencontres de la Transition Industrielle).



CONTACT :
sylvie.padilla@ademe.fr



agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/demarche-decarbonation-industrie



Innovation

RÉSILIENCE DES TERRITOIRES : MUTUALISER POUR INNOVER

En mars dernier, l'ADEME a lancé son premier "Appel à Communs" sur le thème de la résilience des territoires. Explications.

« **U**n commun est une ressource portée par une communauté d'acteurs qui ont tous participé à sa conception et la font évoluer en la partageant. Elle peut prendre différentes formes : logiciel, application web, réseau collaboratif... Via cet Appel, nous souhaitons créer une communauté autour de la résilience des territoires pour faire émerger de nouveaux communs qui permettront de relever les défis liés à cette thématique : ilots de chaleur, gestion de l'eau... », explique Élodie Briche co-coordinatrice de l'Appel à Communs ADEME. Pour candidater, les porteurs de communs doivent rejoindre la communauté en s'inscrivant sur le wiki, plateforme indexant toutes les ressources existantes, et remplir les critères d'éligibilité. Fin avril, lors du premier relevé de candidatures, 21 projets avaient été déposés dont une application dédiée aux déplacements piétons et une plateforme collaborative sur les risques naturels. Pour les candidats qui ne seront pas retenus, rien n'est perdu. Ils pourront participer aux deux autres relevés mi-juin et début novembre. D'ici là, ils pourront trouver de nouvelles ressources et enrichir leur commun grâce à l'appui de l'ADEME et aux échanges avec les autres membres de la communauté. « Et puis celle-ci ne disparaîtra pas à l'issue de l'Appel à Communs en novembre. Le but c'est qu'elle vive par elle-même afin que les ressources puissent continuer d'être partagées et évoluer », conclut Élodie Briche.

+ • <https://resilience-territoire.ademe.fr/>
 • <https://wiki.resilience-territoire.ademe.fr/wiki/Bienvenue>

Appels à projets



FRANCE RELANCE ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS SUR LE CHEMIN DE LA NEUTRALITÉ CARBONE

↓
 Tous les agriculteurs installés depuis moins de cinq ans peuvent désormais accéder au « Bon Diagnostic Carbone ». Subventionné à hauteur de 90 %, ce dispositif leur permet d'identifier les leviers d'actions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et développer le stockage de carbone.

+ presse.ademe.fr/2021/04/le-bon-diagnostic-carbone-du-plan-de-france-relance-est-desormais-operationnel.html

R&D

LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT POUR RÉDUIRE L'IMPACT DES ALÉAS CLIMATIQUES SUR LES TERRITOIRES

↓
 L'appel à projets de recherche « Planifier et Aménager, face au Changement climatique, la Transition des Territoires » (PACT^{2e}) poursuit un double objectif. Le premier est d'accroître les connaissances sur l'atténuation et l'adaptation au changement climatique. Le second consiste à développer, expérimenter et améliorer des solutions grâce à des expérimentations à l'échelle locale (îlot, quartier, projet urbain...) Clôture : 16 juillet 2021

+ agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20210517/pact2e2021-96

ÉNERGIE

SOUTENIR LES INVESTISSEMENTS DANS L'HYDROGÈNE



↓
 L'appel à projets « Écosystèmes territoriaux hydrogène » s'adresse aux entreprises et collectivités. Il a pour ambition de soutenir les investissements dans des projets associant infrastructures de production / distribution, et usages de l'hydrogène (notamment dans l'industrie et le domaine de la mobilité). Les projets proposés doivent intégrer seulement de l'hydrogène décarboné. Clôture : 14 septembre 2021

+ agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20210113/ecosysh22020-165

Publication

Pour des hébergements touristiques durables



Directement menacé par les effets du changement climatique, le tourisme en est aussi l'un des principaux acteurs.

Le développement des hébergements touristiques peut notamment occasionner une artificialisation des sols et, dans certaines zones très fréquentées, multiplier la consommation d'eau par deux et celle d'énergie par trois. À travers ce guide, l'ADEME propose aux professionnels de ce secteur des pistes d'actions concrètes pour les aider à devenir des acteurs

de la transition écologique au regard des critères du référentiel Écolabel européen « Hébergement touristique ». Ils trouveront dans ce document de nombreuses fiches pratiques sur la gestion de l'eau et des eaux usées, des déchets ainsi que sur les achats responsables, la mobilité durable, la biodiversité, et le volet social des démarches.

+ librairie.ademe.fr/changement-climatique-et-energie/4524-avis-de-l-ademe-la-neutralite-carbone.html

À lire aussi

STOCKAGE DU CARBONE : LE POTENTIEL DES SOLS AGRICOLES

La lettre ADEME Recherche de juin s'intéresse au stockage du carbone dans le sol français pour limiter les émissions de gaz à effet de serre, et notamment sur le potentiel de stockage des sols agricoles.

+ infos.ademe.fr/ademe-recherche



COMMENT RAFRAÎCHIR NOS VILLES ?

Alors que les vagues de chaleur estivales sont de plus en plus fréquentes, le rafraîchissement urbain reste un sujet très complexe pour de nombreuses collectivités. Via des données chiffrées et argumentées sur l'efficacité des différentes solutions expérimentées, l'ADEME se propose d'éclairer la décision des acteurs publics et privés tant sur leurs choix d'aménagement, de construction, de rénovation des bâtiments que d'aménagement des espaces extérieurs.

+ librairie.ademe.fr/generalites-autres/4557-guide-pratique-a-l-attention-des-hebergeurs-pour-engager-des-actions-environnementales-9791029717093.html



Formations

→ ENGAGER UNE DÉMARCHE D'ACHAT PUBLIC DURABLE

Pour les agents des collectivités en charge des achats et les cadres susceptibles d'impulser des démarches responsables. À Montpellier du 23 au 24 septembre 2021 et à Toulouse du 7 au 8 octobre 2021.

+ formations.ademe.fr/formations_economie-circulaire_engager-une-demarche-d-achat-public-durable--initiation_s4750.html

→ ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT DE COMPORTEMENT INDIVIDUEL

Pour les chargés de mission (FAIRE, REC, Climat-Air, Énergie) et les animateurs (mobilité, EIT et alimentation durable). En septembre 2021 à Grenoble (22 au 24) et à Rouen (28 au 30).

+ formations.ademe.fr/formations_changement-de-comportement_accompagner-le-changement-de-comportement-individuel_s4836.html

+ Retrouvez toute l'offre de formations de l'ADEME sur formations.ademe.fr

+ Renseignements par courriel : inscription.formation@ademe.fr

Manifestations

29 JUIN 2021

Trophées industrie durable

Organisateur : L'Usine Nouvelle
Lieu : Paris ou en distanciel

+ evenements.infopro-digital.com/usinenouvelle/evenement-matinee-industrie-durable-2021-p-13144#/

1^{ER} JUILLET 2021

Quels sont les facteurs de réussite des dispositifs de compostage individuel et partagé ?

Organisateur : ADEME
Lieu : Webinaire

+ www.admeet-biodechets-ademe.fr/programme/609a41d2462170710b32bb92

A person is lying on their back in a lush field of white daisies with yellow centers. They are wearing a teal-colored dress and are holding an open book, appearing to be reading. The scene is bright and sunny, with shadows cast on the person's legs and the ground.

TEMPS FORT

ET SI LE TOURISME SE METTAIT AU VERT?

La pandémie rebat les cartes du tourisme. Les consommateurs ont découvert à l'été 2020 d'autres façons de voyager et sont de plus en plus sensibles au tourisme durable. De leur côté, les professionnels n'hésitent plus à s'engager.

LES ACTEURS DU TOURISME PRÊTS À REVOIR LEUR MODÈLE

En freinant brutalement l'activité touristique, la crise sanitaire a donné aux professionnels l'occasion de réfléchir à d'autres modèles de développement. Une démarche soutenue par le Fonds Tourisme Durable porté par l'ADEME.

7 %
PART DU TOURISME
dans le PIB français.

Pour la première fois, les planètes sont peut-être en train de s'aligner. En mars 2021, à l'occasion des Rencontres du Tourisme Durable organisées en partenariat avec le Cercle de Giverny, l'IFOP faisait le point sur l'évolution des attentes des Français. 44 % d'entre eux se déclarent prêts à payer plus cher leur séjour pour voyager de manière responsable et respectueuse de l'environnement. 88 % sont même favorables à des quotas et à une restriction des visites pour les sites emblématiques. Les consommateurs français seraient donc de plus en plus soucieux de réduire l'impact environnemental de leurs vacances... Saisissant le vent favorable, l'ADEME s'est associée en mai au magazine *Conso Mag* de France Télévision pour des sujets consacrés au tourisme durable.

Ces évolutions de comportement ont donné de nouvelles perspectives à des professions terrassées par le long tunnel de la crise sanitaire et des fermetures successives. Et si la pandémie était l'occasion - puisqu'ils en avaient enfin le temps - de se pencher sérieusement sur ces questions ? Si certains entament leur réflexion, d'autres ont déjà franchi le pas, à l'instar de vingt restaurateurs bretons (cf. article p.9), qui expérimentent un nouveau référentiel tourisme durable mis en place par l'ADEME Bretagne.

Autant d'initiatives qu'il faut encourager et démultiplier pour réduire durablement l'impact écologique du tourisme. Responsable de 11 % des émissions de gaz à effet de serre en France, le secteur exerce aussi de multiples pressions sur les territoires les plus fréquentés : artificialisation des sols pour la construction d'hébergements, pression sur les ressources naturelles... La dé-densification du tourisme et l'ouverture à de nouvelles destinations rurales sont donc des objectifs majeurs du tourisme durable.

Ce rééquilibrage est d'autant plus souhaitable qu'il va aussi dans le sens d'une meilleure accessibilité financière et physique des destinations de vacances, d'un tourisme durable pour tous.

L'ADEME OPÉRATEUR DU FONDS TOURISME

Pour aider les acteurs du tourisme dans leur transition écologique et leur résilience économique, le gouvernement a lancé en septembre 2020, dans le cadre de France Relance, un Fonds Tourisme Durable, assorti d'une enveloppe de 50 M€ pour la période 2021-2022. Inscrit dans le volet Cohésion sociale et territoriale, ce Fonds vise les territoires ruraux. Il cible les communes rurales, les communes de moins de 20 000 habitants dans les aires d'attraction de moins de 200 000 habitants et les petites villes de demain. Trois enveloppes sont prévues : 38 M€ pour les hébergeurs, 10 M€ pour les restaurateurs, dans le cadre de l'opération 1000 restaurants durables (voir encadré) et 2 M€ pour les acteurs du slow tourisme.

Son déploiement est confié à l'ADEME qui accompagne déjà localement les acteurs du tourisme sur ces questions et qui a amplifié son intervention auprès du secteur suite à une mission confiée en 2019 par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. « Nous avons formulé un ensemble

“Tout un écosystème se structure autour du tourisme durable.”

Sophie Portier,
responsable du Fonds
Tourisme Durable.

de préconisations visant à structurer une politique du tourisme durable en France. Certaines actions sont aujourd'hui couvertes par le Fonds Tourisme Durable et les autres constituent le socle de réflexion du Comité Filière Tourisme pour construire une stratégie sectorielle en cours de finalisation », précise Aude Andrup, coordinatrice nationale Tourisme Durable à l'ADEME.

Une des actions phares de cette mission Tourisme Durable est la réalisation d'un bilan des émissions de gaz ...



Shutterstock

11 %
DES ÉMISSIONS
de GES de la France
proviennent de
l'activité touristique.

... à effet de serre du secteur en France, dont les résultats ont été publiés début juin. « *La démarche est novatrice, car jusque-là, même au niveau mondial, nous n'avions pas de mesures précises de cet impact. L'objectif est de mesurer finement l'impact du secteur pour avoir "une boussole" et produire des recommandations* » résume Robert Bellini, responsable pôle Adaptation à l'ADEME.

SOUTENIR LES ACTIONS LOCALES

En tant qu'opérateur du Fonds Tourisme Durable, l'ADEME a lancé en décembre 2020 un appel à manifestation d'intérêt pour trouver des partenaires locaux prêts à accompagner les acteurs du tourisme dans ce dispositif. 68 partenaires sont retenus, aux profils très divers : des CCI, des parcs naturels régionaux, des organismes institutionnels du tourisme... « *Tout un écosystème se structure autour du tourisme durable. L'objectif n'est pas de créer une niche "tourisme durable", mais de faire en sorte que tous les professionnels aillent dans ce sens pour une approche intégrée à leur activité* », pointe Sophie Portier, responsable du Fonds Tourisme Durable.

Les TPE-PME éligibles bénéficient d'un diagnostic gratuit et de la mise au point d'un plan d'action, accompagnées par les partenaires de l'ADEME. Elles déposent alors une demande de subvention sur la plateforme Agir de l'ADEME, qui se charge d'étudier le dossier et d'octroyer l'aide. Si l'intérêt des professionnels est palpable, reste à assurer la montée en puissance. « *L'idée est qu'un maximum d'entreprises mettent le pied à l'étrier, même avec des actions modestes au départ. Nous semons des graines, qui finiront par germer* », conclut Sophie Portier.

- +** Pour accéder aux dispositifs France Relance opérés par l'ADEME : agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/france-relance-tourisme-durable
- [librairie.ADEME.fr/mobilite-et-transport/1681-mobilite-touristique-comment-etre-acteur-de-la-mobilite-de-sa-clientele.html](https://librairie.ademe.fr/mobilite-et-transport/1681-mobilite-touristique-comment-etre-acteur-de-la-mobilite-de-sa-clientele.html)
- [librairie.ADEME.fr/generalites-autres/4557-guide-pratique-a-l-attention-des-hebergeurs-pour-engager-des-actions-environnementales-9791029717093.html](https://librairie.ademe.fr/generalites-autres/4557-guide-pratique-a-l-attention-des-hebergeurs-pour-engager-des-actions-environnementales-9791029717093.html)



LOURDES, UNE JOURNÉE POUR « PENSER L'APRÈS »

Pour les acteurs du secteur, la crise sanitaire est une épreuve qui amène à repenser le tourisme, collectivement. C'est la démarche initiée par l'ADEME Occitanie pour la ville de Lourdes, deuxième ville hôtelière de France, particulièrement touchée par la pandémie, qui a réuni le 9 avril tous les acteurs de la filière, pour une matinée de travail. Objectif : tracer ensemble le chemin d'une relance du secteur via le tourisme durable. Dans une dynamique territoriale similaire, une journée des ambassadeurs du tourisme durable avait eu lieu en Corse, le 16 Octobre 2020.

- +** • tourisme-durable-lourdes.eventmaker.io/replay
- lesambassadeursdutourismedurable.org/revivre-journee



1000 RESTAURANTS DURABLES DANS LES STARTING-BLOCKS

L'opération « 1000 restaurants durables » constitue un volet du Fonds Tourisme Durable. Pour en bénéficier, les restaurateurs signent un cadre dans lequel ils s'engagent à réaliser un diagnostic et à progresser dans les trois ans à venir sur tous les aspects de la transition écologique : circuits courts, saisonnalité, intégration du végétal, lutte contre le gaspillage alimentaire, mobilités douces, économies d'énergie, d'eau, communication auprès des clients, etc. Ils bénéficient d'une enveloppe maximale de 10 000 euros, pour financer des équipements de cuisine pour travailler des produits bruts, du matériel pour réduire le gaspillage alimentaire (déshydrateurs alimentaires ou vaisselle durable adaptable à l'appétit des convives), une formation à la cuisine végétale, l'installation d'un potager biologique, etc.

- +** agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/fonds-tourisme-durable-restaurateurs-hebergeurs-accelerez-transition-ecologique

Dans les cuisines du Roc'h ar Mor, sur l'île d'Ouessant, qui a participé à l'expérimentation.



DK

20 RESTAURATEURS BRETONS MONTRENT LA VOIE

Il n'existe pas d'équivalent à l'Écolabel européen pour les restaurants ? Qu'à cela ne tienne ! 20 établissements bretons ont relevé le défi lancé par l'ADEME Bretagne : construire ensemble un référentiel de la restauration.

Un restaurateur demande à la mairie de Rennes de faire sauter une portion de macadam en plein centre-ville pour y cultiver persil et ciboulette. D'autres installent des potagers, des ruches, se mettent au sucre en vrac ou achètent la farine chez Katia, meunière à Mordelles... Depuis près de deux ans, un vent d'engagement souffle sur les restaurants bretons !

À l'origine de ces initiatives, un appel à manifestation d'intérêt lancé en 2019 par Sophie Plassart, chargée de mission Entreprises B2C à l'ADEME Bretagne. « Je travaillais depuis plusieurs années avec la filière touristique et j'ai fait le constat qu'il manquait aux restaurateurs l'équivalent de l'Écolabel européen pour les hôtels. Il y avait bien

plusieurs labels, ciblés, mais aucun qui prenne en compte tous les aspects du tourisme durable », résume-t-elle.

D'où l'idée de construire avec les restaurateurs un référentiel qui puisse nourrir les travaux de la Commission européenne pour un futur écolabel des restaurants. Vingt restaurateurs ont répondu à l'appel. Des pizzerias, des crêperies, des brasseries, une cafétéria, des restaurants gastronomiques et cuisine terroir, d'une capacité de 20 à 200 couverts...

PRENDRE DES ENGAGEMENTS ET LES TENIR

Ces derniers élaborent avec l'ADEME un référentiel de 33 critères obligatoires et 42 optionnels, couvrant tous les domaines de l'exigence environne-

mentale : circuits courts, saisonnalité, réduction des déchets, consommations d'énergie et d'eau, mobilités, etc. Vient alors l'heure de la mise en application dans chaque restaurant et, fin 2020, de l'audit, en pleine crise sanitaire. « La période était très difficile pour les restaurateurs. Cette initiative les a peut-être aidés à tenir, en leur donnant un cap. Ils étaient très soudés, se soutenaient les uns les autres », témoigne Sophie Plassart.

Patrice Dumont, propriétaire de la Closerie des Hortensias, à Bréal-sous-Montfort (35), a obtenu lors de l'audit 100 % des critères obligatoires et 28,70 % des critères optionnels. « Nous étions déjà dans une démarche de circuits courts, de respect de la saisonnalité. Mais cette expérience nous a permis d'aller plus loin, de nous fixer un cadre. C'est facile de tenir un discours écoresponsable. C'est mieux de prendre des engagements, de les tenir et les prouver. » L'initiative devrait rapidement essaimer hors de la région bretonne. Le travail accompli par les restaurateurs et l'ADEME Bretagne a servi de base pour l'élaboration du volet restauration du Fonds Tourisme Durable et son cadre d'engagement « 1000 restaurants durables ».



<https://bretagne.ADEME.fr/actualite/une-experimentation-unique-en-france-avec-20-restaurateurs-bretons-pour-une-demarche>



JUSTINE OCLOO,
responsable
Qualité, Sécurité &
Environnement au
PALM Hotel and Spa,
île de La Réunion,
à Petite-Île.



CÉLINE SCHEUER,
ingénieure en
charge de l'Écolabel
européen à l'ADEME.



L'ÉCOLABEL EUROPÉEN DES HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES, POUR ALLIER ÉCOLOGIE ET ÉCONOMIE !

Réduction de l'empreinte environnementale, économies d'eau, d'énergie, de détergents. Une ingénieure de l'ADEME et la responsable Environnement d'un hôtel réunionnais détaillent les avantages de l'Écolabel européen pour un hébergeur.

Quel intérêt a un hébergeur à s'orienter vers l'Écolabel européen ?

Céline Scheuer : Ce label d'excellence environnementale est porté par l'Union européenne. Il est reconnu, a fait ses preuves en trente ans, et constitue un très bon outil pour progresser sur tous les fronts : les consommations d'énergie et émissions de CO₂, les déchets, les émissions dues au transport, etc. C'est pourquoi nous soutenons, au travers du Plan de relance, les hébergements qui souhaitent s'engager dans la transition écologique, en leur donnant l'opportunité de communiquer auprès de leurs clients en toute transparence et confiance grâce à l'affichage du logo Écolabel européen.

Justine Ocloo : Pour nous, la démarche environnementale coule de source. Notre établissement se situe aux portes du Sud sauvage de l'île de La Réunion, dans un endroit magnifique que nous avons à cœur de préserver. Le déclin a eu lieu en 2010, quand les pitons, cirques et remparts de La Réunion ont été inscrits au patrimoine mondial de l'humanité de l'UNESCO. Nous en avons été très fiers, et nous nous sommes demandé comment nous pourrions contribuer à notre niveau à préserver et mettre en valeur les richesses naturelles de La Réunion, à devenir une destination verte. Nous n'étions pas du tout dans une logique concurrentielle : nous voulions montrer l'exemple, pour que chacun nous emboîte le pas. Et c'est exactement ce qui s'est passé ! Nous avons été les premiers en 2014 à décrocher l'Écolabel sur l'île. Nous avons réalisé plusieurs réunions de présentation avec l'ADEME et en 2018, six autres hôtels étaient labellisés.

“Si la direction est investie, l'Écolabel européen est à la portée de tous les établissements.”

Quels sont les bénéfices concrets de ce label ?

C.S. : En 2017, l'ADEME a lancé l'étude HETEL, pour suivre durant un an les impacts économiques et environnementaux de vingt établissements écolabellisés, en matière de consommation d'eau, d'énergie, de détergents et de production de déchets. Le bilan est très positif. Il montre clairement que l'écologie produit des économies. Dès la première année de certification, les campings réalisent, grâce à des gestes simples, une économie pouvant aller jusqu'à 34 % de leur consommation d'eau en moyenne. Pour les hôtels, cette baisse est de 19 %. Ces derniers parviennent également à réduire jusqu'à 17 % leur consommation d'énergie, 93 % leur consommation de détergents, et 82 % leur production de déchets.

“C'est un label reconnu, qui parle à la clientèle internationale.”

J.O. : De notre côté, nous sommes passés d'une consommation d'énergie de 55 kWh par nuitée en 2014 à 43 kWh en 2019 et nous avons économisé 19 % du coût global par nuitée en produits d'entretien. Les bénéfices sont évidents, en termes de préservation du territoire, d'attractivité pour les clients, mais aussi en interne. Avec un tel projet, nous fédérons le personnel autour d'un même enjeu, qui a du sens et les fait sortir de la routine. On perçoit aussi une évolution des clients. Il y a quelques années, ils ne juraient que par le petit savon individuel qu'ils ramenaient en souvenir, maintenant ils comprennent la logique du vrac. Tout le monde avance ensemble.

CONTACTS :
celine.scheuer@ademe.fr
j-ocloo@palm.re

+ librairie.ademe.fr/dechets-economie-circulaire/1071-ecolabel-europeen-et-hebergements-touristiques.html



Shutterstock

NOUVELLE-AQUITAINE

LES FILIÈRES DU TOURISME MUTUALISENT POUR PLUS DE DURABLE !

Depuis 2019, les trois filières majeures de l'hébergement touristique bénéficient d'une chargée de mission commune pour développer le tourisme durable. Deux territoires tests ont été retenus : la basse vallée de la Vézère, les îles et le littoral charentais.

En 2016, la Nouvelle-Aquitaine voit le jour. L'UNAT NA (Union Nationale des Associations de Tourisme et de plein air de Nouvelle-Aquitaine), l'UMIHNA (Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie Nouvelle-Aquitaine) et la NAHPA (Fédération Nouvelle-Aquitaine Hôtellerie de Plein Air) ont déjà commencé à travailler ensemble. L'ADEME leur propose d'aller plus loin. « Cela n'a pas de sens d'avoir un ou deux établissements écolabellisés. Il faut que tous les acteurs s'y mettent en même temps », estime Raphaël Channellière, chargé de mission à l'ADEME

Nouvelle-Aquitaine. D'autant plus que la nouvelle région a décidé de devenir « la première destination du tourisme durable » en France.

Les trois filières créent un poste de chargé de mission interfilière, financé par l'ADEME et la Région. Maryse Boivin prend ses fonctions début novembre 2019. « Ma mission consiste notamment à faire le lien entre les porteurs de solutions et les professionnels, en commençant par deux territoires pilotes, le littoral charentais et les îles et la basse vallée de la Vézère et trois sujets prioritaires, l'alimentation responsable, l'économie circulaire et l'énergie. »

L'interfilière a notamment mis au point un site internet sur lequel les acteurs du tourisme peuvent retrouver des outils et une cartographie des porteurs de solutions.

La démarche débute, mais elle a déjà produit des avancées concrètes. Faisant le constat du faible développement des panneaux solaires, l'ADEME a lancé un appel à manifestation d'intérêt qui a permis d'identifier un tiers investisseur pour financer les installations chez les hébergeurs, sur le principe d'une location longue durée. En 2021, une dizaine d'hébergeurs sont déjà équipés de panneaux solaires sur le littoral et la basse vallée de la Vézère. L'interfilière a également été désignée, dans le cadre d'un autre AMI de l'ADEME, partenaire du Fonds Tourisme Durable. Un levier d'action supplémentaire pour accompagner les acteurs de son réseau en leur permettant de bénéficier du dispositif.

Autant d'initiatives salutaires, selon Audrey Sanchez, présidente de l'UNAT NA. « Le tourisme est un secteur très touché par la crise sanitaire. Aujourd'hui, nous jouons notre survie. Comment nous relancer ? L'intégration du tourisme durable est une priorité et un levier de développement dans tout ce que nous entreprendrons. » ●



www.interfiliere-tourisme-na.fr

1
hectare suffit
pour démarrer
une microferme
climato-
résiliente.



DR

AGRICULTURE DURABLE

DES MICROFERMES CLIMATO-RÉSILIENTES EN GUADELOUPE

À Petit-Bourg et Marie-Galante, l'INRAE expérimente un projet de microfermes Karu Smart mêlant tradition et innovation. Un nouveau modèle agricole pour envisager l'avenir plus sereinement.

Sur cette petite exploitation, située à Petit-Bourg, en Guadeloupe, la culture des cannes à sucre et des bananes côtoient celles du manioc, des ananas ou encore de la goyave. Directeur de recherche à l'Institut national de recherche pour l'agriculture et l'environnement (INRAE), Jean-Marc Blazy inspecte les différents plants puis relève les données de la station microclimatique.

C'est lui qui est à l'origine de l'installation de cette microferme et de sa jumelle sur l'archipel de Marie-Galante. Lancé en 2019, son projet "Explorer"

est mise en effet sur l'association du savoir-faire traditionnel des jardins créoles (diversification des cultures et valorisation des biomasses résiduelles) et des nouvelles technologies (étude des sols, modélisation en partenariat avec Météo France...) pour produire sans produits chimiques.

UNE AUTRE AGRICULTURE EST POSSIBLE

Lauréate de l'appel à projets de recherche "GRAINE", l'expérimentation est soutenue par l'ADEME. « Nous avons cofinancé la totalité du processus qui ira jusqu'à la formation des



QUI ?

L'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE).

OÙ ?

À Petit-Bourg et Marie-Galante (Guadeloupe).

POURQUOI ?

Pour une agriculture durable, résiliente face au réchauffement climatique, qui répond aux besoins alimentaires et économiques de la Guadeloupe.

QUAND ?

Expérimentation de février 2019 à février 2022.

PARTENAIRES ?

ADEME, Météo France, Observatoire Régional Énergie-Climat.

agriculteurs et des élus, puis au partage d'expériences avec d'autres États de la Caraïbe », explique Christelle Claman, coordinatrice du pôle Territoires durables et accompagnement des politiques à l'ADEME Guadeloupe. Aujourd'hui, les premiers résultats montrent que des solutions performantes et respectueuses de la nature sont possibles. Pour la Guadeloupe, l'enjeu est de taille. Grâce à ces microfermes, l'archipel pourrait développer une production alimentaire variée, locale et saine, et ainsi diminuer le volume des importations alimentaires. Mais pas seulement. Ce nouveau modèle agricole lui permettrait également de renforcer la résilience des systèmes agricoles face au changement climatique tout en assurant un revenu digne à ses agriculteurs.



CONTACTS :
christelle.claman@ademe.fr
jean-marc.blazy@inrae.fr



<https://youtu.be/qU9gLK0WnZ0>

i-Nov

1 litre
d'urine récupéré
= 30 l d'eau
potable
économisés.

**QUI ?**

Toopi Organics.

OÙ ?

Nouvelle-Aquitaine.

POURQUOI ?

Recycler l'urine,
économiser l'eau,
favoriser une agriculture
responsable.

QUAND ?

La mise sur le marché de
l'engrais Toopi Organics
est prévue au premier
trimestre 2022.

PARTENAIRE ?

ADEME.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

UN ENGRAIS INNOVANT À BASE D'URINE

Quand on évoque la problématique des déchets, on pense aux emballages, aux objets usagés ou au gaspillage alimentaire. Pour fabriquer son fertilisant, Toopi Organics mise sur le déchet humain le plus élémentaire : l'urine.

«

A

u début, tout le monde rigole, raconte Michaël Roes, cofondateur de la start-up girondine Toopi Organics en 2019. *Jusqu'à ce qu'on détaille notre initiative*». Le principe est simple : installer des urinoirs spécifiques dans les établissements accueillant du public, récupérer le précieux liquide riche en phosphore et potassium, dépolluer, ajouter des bactéries qui ont le pou-

voir, par exemple, de fixer l'azote de l'air et d'enrichir ainsi les sols en engrais. « *Résultat : vous obtenez une alternative naturelle et peu coûteuse aux engrais issus de sources fossiles et importés pour la plupart du Maroc* », explique Michaël Roes.

TOOPI ORGANICS AUX J.O. 2024

Au fil du temps, son projet de filière de recyclage d'urine a su gagner le respect des investisseurs et des collectivités. Collèges, lycées, stations-service, Stade de France, Futuroscope et bâtiments du village olympique 2024 sont ou seront équipés par Toopi Organics. La start-up n'attend plus que l'autorisation de mise sur le marché de son engrais auquel des distributeurs s'intéressent déjà. Michaël Roes espère installer une quarantaine d'unités de production en France et grandir à l'international.

UN ENGRAIS NATUREL ET ÉCOLOGIQUE

Des cours d'eau moins pollués, des milliers de litres d'eau économisés, des stations d'épuration soulagées, un produit 165 fois moins polluant que les engrais actuellement sur le marché... Toopi Organics a tout bon et l'ADEME ne s'y est pas trompée ! Lauréate du Programme d'investissements d'avenir opéré par l'Agence, via le concours i-Nov, la startup a aussi été sélectionnée dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt de contrat à impact Économie Circulaire de l'ADEME. Dans ce cadre, elle pourrait bénéficier d'un budget maximum de 3,8 M€ sur cinq ans, soumis à résultat.

**CONTACT :**

patricia.sidat@ademe.fr



• librairie.ademe.fr/cadic/5162/recyclur.pdf
• <https://toopi-organics.com/>

FONDS CHALEUR DE LA FRAÎCHEUR SANS CLIMATISATION!



Villeneuve Tolosane (31). Alors que la température extérieure avoisine les 35 degrés, les élèves du groupe scolaire Canta Lauseta profitent joyeusement de leur pause à l'ombre des nombreux arbres qui jalonnent la cour de récréation. Lorsque la sonnerie retentit, ils rejoignent rapidement

leurs classes, elles aussi préservées de la chaleur ambiante grâce à un astucieux procédé de « géocooling ». Le système de chauffage par géothermie de l'établissement est en effet réversible! L'été, la fraîcheur du sol est captée par les sondes géothermiques installées à 135 mètres de profondeur puis directement diffusée dans le bâtiment.

La température baisse alors de quelques degrés, pour un coût énergétique dix fois inférieur à celui d'une climatisation. Installé avec le soutien financier de l'ADEME Occitanie, ce système de géothermie présente de nombreux avantages. Il limite le recours aux énergies fossiles et permet à la commune de maîtriser sa facture énergétique tout en réduisant ses émissions de gaz à effet de serre.

CONTACT :
marion.forgue@ademe.fr



LILLE TESTE LES RUES SCOLAIRES

Depuis le mois de novembre 2020, Lille expérimente un dispositif de « rues scolaires ». Chaque jour, les abords de quinze écoles (maternelles et élémentaires) sont piétonnisés pendant 45 minutes, le matin et l'après-midi, pour permettre aux élèves d'entrer et de sortir de classe sans se préoccuper de la circulation. L'expérimentation, qui devrait intégrer trois nouveaux établissements en 2021, séduit déjà de nombreux parents demandeurs d'une sécurité renforcée devant les écoles. Cependant l'aspect sécuritaire n'est pas l'unique atout du dispositif. Une étude menée à Londres, qui compte près de 350 rues scolaires, a mis en évidence deux autres bénéfices : une diminution de l'usage de la voiture pour accompagner les enfants au profit de la marche ou du vélo et une baisse des émissions d'oxyde d'azote, liées au trafic, autour des écoles concernées par l'étude.

POLITIQUE CLIMAT-AIR-ÉNERGIE

Brest et sa métropole, décrochent le label Cit'ergie Gold

Renforcement du réseau de transport en commun, déploiement d'un réseau de chaleur urbain alimenté par une usine d'incinération des déchets ménagers, création d'un guichet unique dédié à la rénovation énergétique... La Métropole et la Ville de Brest mènent, depuis près de trente ans, une ambitieuse politique climat-air-énergie. Soucieuses d'aller encore plus loin dans leur démarche, les collectivités ont rejoint, en 2015, le programme de management et de labellisation Cit'ergie, porté par l'ADEME. Grâce à des échanges réguliers avec leur conseiller Cit'ergie, Ville et Métropole ont pu identifier leurs axes de progression et mieux structurer leur action. Un travail qui a porté ses fruits puisqu'en 2021, elles ont obtenu le label Cit'ergie



Benjamin Deroche

Gold, le plus haut niveau de distinction décernée aux collectivités engagées dans le programme. Un véritable atout pour le déploiement du nouveau Plan Climat-air-énergie territorial (PCAET), adopté début 2021, qui prévoit notamment la construction d'une deuxième ligne de tramway.

CONTACT :
guillaume.bastide@ademe.fr

+ citergie.ademe.fr

BIO

1989 Quitte Pondichéry pour la France

1995 Master spécialisé à l'École Centrale de Paris.

Entre 2002 et 2011 Théorise le concept d'innovation frugale.

“ L'INNOVATION FRUGALE C'EST COMMENT FAIRE MIEUX AVEC MOINS ”

NAVI RADJOU, consultant et essayiste

Rodolph Emereau/ Son Regard

Consultant spécialisé dans l'innovation et essayiste, Navi Radjou a puisé dans sa culture indienne pour théoriser le concept d'« innovation frugale » ou « comment faire mieux avec moins ».

Navi Radjou grandit à Pondichéry, comptoir français en Inde jusqu'en 1962, « un terreau multiculturel où se mêlent le français, l'anglais et le tamoul ». Français par son père, officier dans la Marine nationale, il quitte l'Inde pour étudier en France. Après des études d'informatique de gestion, il intègre un master à l'École Centrale de Paris. Son intitulé : Systèmes informatiques ouverts. « Cette idée d'ouverture et de collaboration entre les entreprises m'a séduit. Aujourd'hui, on parle beaucoup d'économie collaborative mais en 1995, c'était nouveau. »

À 29 ans, il part pour les États-Unis. « Je ressentais comme une force intérieure qui me disait "ta vie est en Occident. Oublie l'Inde pour le moment". »

« UN MODÈLE FONDÉ SUR LE PARTAGE ET L'INGÉNIOSITÉ »

Très vite, il se passionne pour ce qui demeure son sujet de prédilection : l'innovation frugale ou « comment faire mieux avec moins ». « Quand je vivais en Inde, je côtoyais quotidiennement ce modèle vertueux, fondé sur le partage et l'ingéniosité. Certes les gens sont pauvres matériellement mais ils sont riches de leurs connaissances, de leur solidarité, de leur "débrouillardise", qui se dit jugaad en hindi. On peut aussi traduire ce mot par "résilience créative", c'est-à-dire cette faculté de transformer les difficultés en opportunités, de créer plus de valeur, sur les plans économique, social et écologique, tout en épargnant les ressources rares. » Et de citer ce potier qui, grâce à son savoir-faire et sa générosité, a fabriqué pour la communauté villageoise un réfrigérateur en argile, capable de maintenir

les aliments au froid pendant plusieurs jours.

UNE ÉCOLOGIE « SANS FRONTIÈRE, HUMANISTE ET SPIRITUELLE »

« Cette approche de l'innovation m'a reconnecté avec l'Inde. Face à l'Occident vieillissant, je vois dans les pays d'Asie de nouvelles sources émergentes, capables de proposer une alternative qui soit respectueuse des ressources naturelles et du bien-être des populations. »

De lectures en conférences, de voyages en rencontres, Navi approfondit sa propre approche de l'innovation frugale et la structure autour de trois piliers : l'inclusion, l'agilité et la durabilité. À 39 ans, il participe à la création d'un centre de recherches sur l'Inde à l'Université de Cambridge. Riche de plusieurs cultures – indienne, française et anglo-saxonne –, il plaide pour une écologie « sans frontière, humaniste et spirituelle » qui ne cloisonnerait plus le monde en pays du Nord et pays du Sud, et replacerait l'Homme au cœur de la Nature.

+ <http://naviradjou.com>

QU'EST-CE QUE LE NOUVEL INDICE DE RÉPARABILITÉ ?

Apparu dans les magasins le 1^{er} janvier 2021, ce nouvel indice vise à mieux informer le consommateur pour l'inciter à acheter des appareils facilement réparables.

LA RÉPARATION A BONNE RÉPUTATION

81%



des Français en ont une bonne image car elle :

- participe à la préservation de l'environnement,
- contribue au dynamisme de l'économie locale,
- permet de réaliser des économies.

85%

des Français déclarent même envisager de réparer un objet tombé en panne.

MAIS SEULEMENT

40%

des produits électriques et électroniques en panne sont réparés.



L'INDICE DE RÉPARABILITÉ C'EST QUOI ?

UNE NOTE de 0 à 10 attribuée à un produit pour informer le consommateur sur son degré de réparabilité.



0,5 /10

Non réparable



2,5 /10



4,5 /10



6 /10



9,5 /10

Très réparable

5 CRITÈRES PRIS EN COMPTE



• **La disponibilité** de la documentation technique.

• **La facilité** de démontage du produit.

• **La disponibilité** des pièces détachées.

• **Le prix** des pièces détachées.

• **Des critères spécifiques** à la catégorie de produits concernée.



3 OBJECTIFS :

- 1 Atteindre un taux de réparation de 60 % pour les produits électriques et électroniques d'ici 5 ans.
- 2 Réduire les quantités de déchets et préserver les ressources.
- 3 Inciter les fabricants à améliorer la conception de leurs produits pour plus de réparabilité.

5 CATÉGORIES D'ÉQUIPEMENTS CONCERNÉS



les lave-linges à hublot



les téléviseurs



les ordinateurs portables



les smartphones



les tondeuses à gazon électriques

+ L'enquête ADEME « Les Français et la réparation », *Perceptions et pratiques*, édition 2019. <https://longuevieauxobjets.gouv.fr/indice-de-reparabilite>

